

Aménagement du territoire 2017

Rapport d'activités de la FSU
du 01.01.2017 au 31.12.2017

Fédération
suisse des
urbanistes

Fachverband
Schweizer
Raumplaner

Federazione
svizzera degli
urbanisti

I

Impressum

Aménagement du territoire 2017
Rapport annuel de la FSU de 2017

Rédaction: Esther Casanova, secrétariat de la FSU
Photo de la page de titre : Wenjie Dong, iStock
Mise en page et graphisme : Urs Jordan, Zurich
Impression : chur@work, Gäuggelistrasse 7, 7000 Coire
Traduction : a-translation.com
Tirage : 690 ex. allemand / 290 ex. français

Coire, mars 2018

Fédération Fachverband Federazione
suisse des Schweizer svizzera degli
urbanistes Raumplaner urbanisti

II

Editrice :

Fédération suisse des urbanistes FSU

Alexanderstrasse 38, case postale 216, 7001 Coire

T +41 44 283 40 40, F +41 44 283 40 41

info@f-s-u.ch

www.f-s-u.ch

Copyright : FSU

Réimpression des textes et d'illustrations autorisée sous réserve de citer la source

Sommaire

1	Rétrospective du président.....	1
2	Nouvelles du comité	3
3	Rapports détaillés.....	3
3.1	Manifestations de la FSU	3
3.1.1	Tour de suisse fsu lors de l'Assemblée générale.....	3
3.1.2	Conférence centrale au Centre de congrès et de culture KKL à Lucerne.....	4
3.2	Commissions de la FSU.....	5
3.2.1	Collage.....	5
3.2.2	Commission de formation professionnelle (CFP) dessinateur/trice orientation planification du territoire.....	6
3.2.3	Commission d'admission	7
3.3	Formation	7
3.3.1	Prix de la FSU : Distinction de travaux de diplôme.....	7
3.3.2	Formation en aménagement du territoire en Suisse.....	8
3.4	Représentations de la FSU auprès d'autres organismes	8
3.4.1	Assemblée des délégué-e-s de la SIA	8
3.4.2	Groupe professionnel Architecture de la SIA (BGA).....	9
3.4.3	Groupe professionnel Environnement de la SIA (BGU).....	10
3.4.4	Groupe de base Planification de constructionsuisse	10
3.4.5	Table ronde «culture du bâti»	12
3.4.6	REG A et B des aménagistes – Commission d'admission de la SIA	12
3.4.7	Conseil de l'organisation du territoire (COTER).....	13
3.4.8	Organisations internationales d'aménagement du territoire et d'urbanisme.....	14
3.4.9	Réseau aménagement du territoire	15
3.4.10	Chance Raumplanung (aménagement du territoire : une opportunité).....	15
3.4.11	Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et de l'ASPAN.....	18
4	Prises de position	18
5	Comptes de pertes et profits	19
6	Effectifs.....	19
7	Rapports des sections.....	20
7.1	FSU Mittelland (Plateau)	20
7.2	FSU Section romande.....	20
7.2.1	Manifestations.....	21
7.2.2	Prises de position	21
7.2.3	Engagement et représentations.....	22

7.3	Section de la Suisse du Nord-ouest de la FSU	22
7.3.1	Création de la section de la Suisse du Nord-ouest de la FSU	22
7.3.2	Discussions d'atelier de la section de la Suisse du Nord-ouest de la FSU.....	22
7.3.3	Discussion d'atelier sur le « Projet sur l'avenir des vallées de la Frenke »	23
7.3.4	Discussion d'atelier sur la « planification test klybeckplus ».....	23

1 Rétrospective du président

Chères et chers collègues, chers membres de l'association

J'espère que vous avez débuté l'année 2018 en pleine forme et que vous avez mis les gaz. Je voudrais exposer ici quelques points forts et sujets importants de l'exercice 2017 :

- L'Assemblée générale à Bienne s'est déroulée le 5 mai dans la salle principale de la Maison Farel conçue par Max Schlup dans les années 1950. La section Mittelland (plateau) avait organisé le programme-cadre. L'urbaniste de la ville de Bienne Florence Schmoll nous a expliqué avec charme et engagement la chance qu'avait Bienne d'être une ville inachevée. Les tours dans le quartier du Gurzelen sous un soleil radieux nous ont donné une idée des bâtiments, espaces ruraux et verts déjà réalisés et encore en planification. Les performances urbanistiques accomplies par une petite équipe de planificatrices/teurs, architectes et ingénieurs ces dernières années m'ont fortement impressionné.
- „Chance Raumplanung“ (l'aménagement comme opportunité) a traité de deux sujets d'actualité très intéressants. L'atelier de discussion à Berne au mois de mai était consacré au mode de vie multiculturel et aux incidences sur l'urbanisme. Les participant-e-s à l'excursion de deux jours en août ont commencé leur périple depuis Altdorf, en passant par la vallée de la Reuss, le col du Gothard, la vallée de la Léventine pour arriver à Bellinzone, et ont pu questionner les hommes et femmes politiques ainsi que les aménagistes sur ce qu'il adviendrait des vallées de la Reuss et de la Léventine après l'inauguration du tunnel de base du Gothard.
- La séance annuelle commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et de l'ASPAN s'est déroulée le 16 juin à Berne à la Maison des cantons. La séance était comme toujours fort intéressante. Le projet concernant la 2^e étape de la LAT a été au centre des discussions.
- Nous avons constaté avec plaisir que la charte sur la promotion de la relève dans l'aménagement du territoire en Suisse a suscité l'intérêt à mettre en réseau les centres de formation et à échanger entre théorie et pratique. En 2017 d'autres institutions et centres de formation se sont joints au réseau aménagement du territoire (Netzwerk Raumplanung).
- La Conférence centrale s'est tenue le 17 novembre au Centre de congrès et de la culture de Lucerne (KKL). La journée conçue en collaboration avec la SVI, traitant du sujet « La mobilité hier, aujourd'hui et demain », a rencontré un grand succès. Avec plus de 250 participant-e-s, la salle était comble et un nouveau record de participation a été établi. L'échange entre les aménagistes et les planificateurs/trices des transports s'est avéré intense, fructueux et orienté sur l'avenir. Le numéro 5/17 de notre revue Collage était, lui aussi, consacré au même sujet.
- Le DETEC a mené durant l'été 2017 une procédure de consultation complémentaire sur la seconde étape de révision de la LAT. La FSU a salué les modifications dans les domaines de la coopération au sein des espaces fonctionnels, de l'aménagement du sous-sol et de la pesée des intérêts. La FSU a cependant estimé que les modifications proposées pour les constructions hors de la zone à bâtir n'étaient pas abouties et méritaient d'être retravaillées.

- Parmi les associations spécialisées réunies au sein du groupe de base Planification de Constructionsuisse, les interventions de la COMCO sur les recommandations d'honoraires ont donné lieu à beaucoup de discussions. La COMCO a surtout critiqué les règlements de prestations et d'honoraires de la SIA ainsi que les recommandations sur les honoraires maximaux de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrages publics (KBOB). Les organisations ont réagi et renoncent dans un premier temps à ces recommandations. Elles sont en train d'élaborer et de discuter des solutions compatibles avec la COMCO. Le secteur de l'aménagement du territoire, c.-à-d. les bureaux et administrations, ne semblent cependant pas être affectés outre mesure par la décision de la COMCO.
- Le Forum ville-campagne (Stadtlandschau) a été organisée pour la seconde fois, cette fois-ci en tant que concours pour la planification. L'objectif consistait à trouver les meilleures démarches pour la transformation et la rénovation de l'espace urbain et rural. La FSU a organisé cet événement en collaboration avec la revue Hochparterre, la HES de Rapperswil pour les sciences de l'ingénierie et la HES de Zurich pour les sciences appliquées. 50 travaux ont été soumis au jury. En tant que président dudit jury j'ai pu constater avec plaisir l'excellente qualité des travaux de planification en Suisse. Le travail interdisciplinaire, les processus de participation adaptés à la situation locale, les conceptions spatiales et la planification urbanistique sont devenus courants. Le jury a sélectionné 10 travaux parmi un grand nombre d'autres de bonne facture, Ces travaux seront présentés et discutés lors de la journée « ville-campagne » début 2018. La remise des prix et la publication auront lieu au printemps de la même année.

La charge de travail était bonne en 2017. Les aménagistes et urbanistes à tous les échelons et dans toutes les fonctions ont été intensément sollicités. Le développement économique et démographique et surtout la mise en œuvre de la LAT1 en ont été les moteurs essentiels. La mobilisation conséquente des réserves à bâtir et la création d'unequalité supplémentaire lors du développement de structures d'habitat existantes (une condition indispensable pour l'acceptation de la densification par la population) exige des professionnels compétents pour créer des planifications et des conceptions de qualité. Le moment est propice pour l' « aménagement ». A nous de saisir cette opportunité, car c'est aujourd'hui que les défis sont posés pour les années à venir.

Je remercie mes collègues du comité, notre secrétaire générale et tous celles et ceux qui se sont engagés avec grand enthousiasme et de manière bénévole pour la FSU et les objectifs d'aménagement au sein de commissions et dans les sections, ou en faveur de la formation. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux nombreuses personnalités d'autres associations avec lesquelles nous avons étroitement collaboré et évidemment surtout à vous qui année après année soutenez fidèlement notre travail en tant que membre de la FSU. Un grand merci à vous !

Le comité et moi-même nous réjouissons de soutenir dans l'année à venir, ensemble avec vous, le développement territorial de la Suisse avec la force de nos idées, notre engagement et un travail qualifié.

Frank Argast, président de la FSU

2 Nouvelles du comité

Le comité a abordé lors de six séances à Zurich, Berne et Bienne, les sujets et projets suivants :

- Assemblée générale et Conférence centrale
- Nouvelle structure pour la production de la revue Collage
- Forum Ville-campagne 2017 /18
- Journée des bureaux 2018
- Année du patrimoine culturel 2018
- La Suisse en 2050
- Le paysage en 2050
- Nouveau règlement d'admission de la FSU
- Entité responsable dessinateur/trice CFC (en remplacement de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité)
- Alliance pour des marchés publics progressistes (AMPP)

Secrétariat de la FSU

3 Rapports détaillés

3.1 Manifestations de la FSU

Tour de suisse fsu lors de l'Assemblée générale

La 17ème Assemblée générale de la FSU s'est déroulée le vendredi 5 mai 2017 à Bienne. L'ancienne maison de paroisse Farel au centre de la ville sert aujourd'hui de centre culturel et a offert un cadre extraordinaire et inspirant pour l'Assemblée générale. Près de 50 personnes y ont participé.

Frank Argast a présidé la partie statutaire avec efficacité et de manière ciblée.

L'aménagiste de la ville Florence Schmoll a ensuite donné un aperçu des moments clefs de l'évolution urbanistique de Bienne :

Grâce à l'installation de la Coop, d'un centre de communication, d'un quartier résidentiel Au lac et l'aménagement de la place Walser une transformation très visible a débuté depuis les années 2009 entre gare et lac. Avec la réalisation prévue de Campus (2021) et d'Innocampus (2019) ainsi que d'un bâtiment administratif (2020) la transformation du site ne sera pas achevée pour autant. La planification accompagnant la bretelle est de l'A5, la région Agglolac et la place de la gare se trouvent déjà dans la pipeline...

Le site de l'usine à gaz a connu maintes planifications au courant des décennies écoulées. Divers lotissements d'habitation, une salle de sport, un EMS et des bâtiments administratifs sont déjà réalisés. D'autres quartiers résidentiels, les archives municipales (2020) et l'extension de la Coupole compléteront l'évolution urbanistique.

Un des pôles de développement importants, le quartier de Gurzelen, subit en ce moment une métamorphose profonde. Ainsi le parc public de l'île de la Suze, le lotissement d'habitations « Jardin du Paradis » et le bâtiment de représentation de Swatch y ont émergé. En outre, le site de production d'Omega va s'étendre. Mais le développement ne s'arrête pas là. La reconstruction du stade de football et du terrain d'entraînement dans le cadre de l'Arène Tissot libère des surfaces disposant d'un potentiel de développement élevé au cœur même de la ville. Durant les décennies à venir de nouveaux bâtiments d'affectation mixte (avec en priorité des logements) pourraient y voir le jour.

Par la suite, le quartier de Gurzelen a fait l'objet de diverses visites à pied sous un soleil radieux. Divers collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale ont organisé des tours guidés avec pour points forts l'espace public, l'urbanistique ou l'architecture, auxquels les membres présents de la FSU ont assisté avec assiduité.

Le magnifique apéritif à la Maison Farel a permis de nouer ou renouer des contacts autour d'un verre. Les plus curieux ont pu participer à une visite guidée de la Maison Farel.

Kaja Keller, co-présidente de la section FSU Mittelland (plateau)

Conférence centrale au Centre de congrès et de culture KKL à Lucerne

La mobilité hier, aujourd'hui et demain

Nous nous sommes vite rendus compte que le sujet de cette année était d'une actualité brûlante. La journée afficha complet et tous les 270 sièges dans la salle du KKL furent occupés !

Le développement du trafic a été fulgurant durant ces dernières décennies. Et il risque de l'être également à l'avenir. Mais dans quelle direction ? La Conférence centrale de 2017 a essayé de donner quelques premières réponses : une vraie gageure au vu de réseaux de transports saturés, du développement démographique et d'espaces d'habitat restreints !

Durant la matinée, les professeurs Ueli Häfeli, Vincent Kaufmann et Kay W. Axhausen ont évoqué l'évolution et les défis du trafic. Ensuite Lena Poschet de l'Office fédéral du développement territorial a présenté les perspectives et travaux entrepris par la Confédération. Markus Maibach nous a éclairé sur les moteurs de l'évolution et Fabienne Perret, à l'aide d'une étude, a réfléchi à l'automatisation possible des transports. Annette Antz-Schwarz a dévoilé les idées des CFF sur l'avenir des transports publics. La logistique urbaine, qui à terme ne pourrait plus émettre de CO₂, est entrée dans une phase de mue. Le dernier orateur Carsten Hagedorn a conclu que l'aménagement du territoire constitue un levier essentiel dans l'évolution des transports et qu'une mobilité piétonne bien planifiée constitue une condition essentielle pour préserver ou créer une qualité de vie élevée dans les zones urbanisées.

L'Association suisse des ingénieurs en transports (SVI) a soutenu la conférence. Les présentations peuvent être téléchargées sur le site web de la FSU. Le numéro 5/17 de la revue Collage a repris le sujet de la conférence.

Marc Schneiter, comité de la FSU

3.2 Commissions de la FSU

Collage

La revue Collage a présenté en 2017 les sujets suivants : «Wo ist die Jugend? / Où sont les jeunes? / Dove stanno i giovani?» (1_2017), «Le toit dans tous ses états / Rund um das Dach» (2_2017), «Raum für Religionen / Sacré territoire / Spazio per le religioni» (3_2017), «Mutualiser les espaces / Mehrfachnutzung / Spazio condiviso» (4_2017), «Mobilität / Mobilité / Mobilità – quo vadis ?» (5_2017) et «Freiräume unter Druck / Espaces (ou)verts / Spazi liberi a rischio» (6_2017). Le numéro 5_2017 était voué au sujet de la Conférence centrale de la FSU au mois de novembre 2017 (Mobilité hier, aujourd'hui et demain). Les graphistes Barbara Hahn, Christine Zimmermann et Ursina Baertschi de „Hahn+Zimmermann“ ont à nouveau réalisé six magnifiques mises en page de Collage. Nous les remercions cordialement pour leur travail ! La mise en page pour les numéros de 2018 a été légèrement adaptée et l'accent a été mis sur le trilinguisme. Nous constatons avec plaisir que nous pouvons toujours compter sur des publicités et des encartés des Hautes Ecoles et des associations professionnelles, qui continuent d'annoncer leurs cours et leurs formations dans le COLLAGE et soutiennent ainsi le budget de la revue.

Fin 2016 la rédaction se composait des personnes suivantes : comité central : Silvan Aemisegger, Denise Belloli, Sabrina Kessler, Stefanie Ledergerber, Henri Leuzinger, André Müller, Isabelle Rihm, Susanne Schellenberger, Dario Sciuchetti, Stephannie Tuggener ; comité romand : Marta Alonso Provençio, Daniel Baehler, Oscar Gential, Magali Henry, Gregory Huguelet-Meystre, Jenny Leuba, Leah Tillemans ; comité de la Suisse italienne : Giada Danesi, Francesco Gilardi, Jordi Riegg. Nous tenons à les remercier cordialement pour leur engagement intense et leur contribution à la réussite de numéros au contenu riche. Un grand merci aussi aux traducteurs/trices Léo Biétry, Lausanne, de l'allemand vers le français, et Virginia Rabitsch, Zofingue, du français vers l'allemand et au comité tessinois. La rédaction et l'association remercient le bureau Kontextplan SA, pour leur hospitalité, car ainsi les réunions de la rédaction peuvent se dérouler dans les locaux de ce bureau à Berne, facilement joignable depuis la gare.

Comme déjà annoncé fin 2016, Henri Leuzinger a transmis la production de Collage dès le numéro 3_2017. La production a été reprise par Stefanie Ledergerber de Kontextplan SA, qui collabore déjà depuis plusieurs années à COLLAGE. Elle est soutenue par Stephanie Tuggener (également de Kontextplan SA). Henri Leuzinger continuera de nous assister en tant que membre de la rédaction, de sorte que nous continuerons à avoir le plaisir de pouvoir lire ses articles pointus sur des sujets passionnants et regarder ses très belles photos. La rédaction et l'association expriment ici encore une fois leur gratitude à Henri Leuzinger pour son engagement sans faille durant de nombreuses années comme producteur de la revue.

Stefanie Ledergerber, production de Collage

Commission de formation professionnelle (CFP) dessinateur/trice orientation planification du territoire

En Suisse alémanique 7 apprenti-e-s ont terminé durant l'été 2017 leur formation de dessinateur/trice orientation planification du territoire à l'Ecole professionnelle de Zurich en accomplissant avec succès leur procédure de qualification. Nous les félicitons cordialement ! Une personne a malheureusement échoué et devra répéter l'examen à l'été 2018. La moyenne des notes était de 4,7. Un apprenti a terminé sa formation en Suisse romande en 2017 et a obtenu son CFC. La formation pour la Suisse romande se donne au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), à Neuchâtel.

Huit jeunes ont commencé durant l'été 2017 en Suisse alémanique l'apprentissage de dessinateur/trice orientation planification du territoire. Ce chiffre est proche de la limite inférieure pour assurer la pérennité de notre métier de dessinateur. Un grand merci à tous les bureaux et administrations qui forment des apprenti-e-s. Il serait bon que leur nombre soit plus étoffé. Nous nous tenons volontiers à disposition pour toute question ou information.

La CFP est responsable au nom de l'association professionnelle de l'organisation, de la planification et du déroulement des cours interentreprises. La gestion commune des cours avec l'orientation architecture paysagère a fait ses preuves. Le cours de 1^{ère} année est dédié au sujet « Nous débutons dans le métier » et celui de 3^{ème} année est mené sous la forme d'une semaine de projet couvrant plusieurs thèmes et disciplines en élaborant un projet concret.

L'Ecole professionnelle de Zurich organise pour les apprenti-e-s des orientations planification du territoire et architecture paysagère une semaine pour apprendre à exécuter des esquisses. Ce cours est soutenu par ladite Ecole et les associations professionnelles de la FSU et de la FSAP. Qu'elles en soient remerciées ici !

Le 22 juin 2017 la nouvelle entité responsable « Association pour la formation professionnelle en planification du territoire et de la construction » a été fondée, comme l'exigeait le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). L'association représente les intérêts de ses membres et est responsable de la formation et du perfectionnement professionnels ainsi que de l'assurance et du développement de la qualité dans le domaine professionnel de la planification du territoire et de la construction.

L'entité responsable du domaine professionnel de la planification du territoire et de la construction prévoit de participer pour la première fois aux SwissSkills à Berne du 12 au 16 septembre 2018. Les métiers de dessinateurs/trices des orientations architecture, l'ingénierie, architecture d'intérieur, planification paysagère et territoriale se présenteront sur un stand commun à un jeune public. Les dessinateurs/trices sont très demandé-e-s sur le marché du travail. Le secteur est confronté depuis de longues années à un manque patent de personnel qualifié à tous les échelons. Cette manifestation est une excellente vitrine pour la relève.

Tous les documents importants sur le domaine professionnel de la planification du territoire et de la construction ainsi que les dessinateurs/trices orientation planification du territoire se trouvent sur le site www.bbv-rbp.ch et <https://www.orientation.ch/dyn/show/1900?id=75>.

Markus Dauwalder, président de la CFP

Commission d'admission

La FSU a reçu durant l'exercice 2017 102 demandes d'adhésion, dont 3 demandes de passage d'une catégorie à une autre et 99 en tant que nouveaux membres. 61 demandes ont pu être traitées par voie administrative, 41 demandes ont été soumises à la commission d'admission, constituée par Frank Argast et Dominique Robyr Soguel. 4 bureaux sont devenus membres bureaux. Pour plus de détails, merci de vous référer aux effectifs au chapitre 6.

Secrétariat de la FSU

3.3 Formation

Prix de la FSU : Distinction de travaux de diplôme

La FSU remet tous les ans dans le cadre des travaux de Bachelor en aménagement du territoire à la HES à Rapperswil un prix de reconnaissance. Le Prix de la FSU est remis à un mémoire qui se distingue par une vision particulièrement intéressante et le traitement d'un sujet d'urbanisme avec un approfondissement convaincant. Le comité se réjouit de remettre le prix 2017 de la FSU à M. Silvan Zwicky pour son mémoire «Betriebs- und Gestaltungskonzept, Tram 30 Kleinbasel» (Conception d'aménagement et d'exploitation du tram 30 dans le Petit-Bâle). Le prix a été remis au lauréat lors des cérémonies marquant la clôture du cursus académique.

Le nouveau tram 30 à Petit-Bâle devra desservir un des quartiers urbains les plus denses d'Europe. La tâche consistait à élaborer une conception d'aménagement et d'exploitation pour un des tronçons du tram prévu. Silvan Zwicky s'est familiarisé de manière exhaustive avec la thématique et la situation locale. L'analyse, les objectifs et la conception découlent d'un raisonnement logique et clairement illustré. L'approfondissement et les étapes de la réalisation sont présentés de manière claire, pertinente et justifiée.

Il s'agit d'un excellent travail, dont la lecture fait plaisir. Silvan Zwicky a été le seul étudiant à se détacher de la condition limite d'offrir des trajets de transbordement les plus courts possibles entre les différentes lignes de bus et de trams radiales et tangentielles dans le quartier. En négligeant sciemment cette contrainte, il a réussi à trouver une solution plus convaincante dans son ensemble que de nombreux autres mémoires.

La FSU distingue un travail qui traite un sujet de transports avec la profondeur urbanistique requise. Les nombreuses superpositions d'affectations dans un quartier exigu ne peuvent trouver de solutions qu'en recourant à des compromis. Une vue interdisciplinaire et holistique est indispensable pour des questions aussi complexes.

La FSU félicite M. Silvan Zwicky pour ce travail inspirant et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans sa carrière professionnelle !

Marc Schneider, comité de la FSU

Formation en aménagement du territoire en Suisse

La FSU s'engage constamment en faveur du maintien et de l'amélioration des études en aménagement du territoire en Suisse. En 2017 ses priorités dans ce domaine ont porté sur les points suivants :

- La FSU a participé à la discussion et la réalisation des mesures de mise en œuvre de la charte pour favoriser la relève des aménagistes en Suisse dans le cadre du réseau développement territorial.
- Comme prévu la FSU a repris le site web www.metiers-amenagement.ch de l'ASPAN. Après l'avoir mis à jour, elle l'a mis en ligne sous une forme révisée.
- Lors du renouvellement de la chaire de développement territorial à l'EPFZ (succession du professeur Bernd Scholl) Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial, Lukas Bühlmann, directeur de l'ASPAN et Wilhelm Natrup, aménagiste cantonal du canton de Zurich, ont siégé dans la commission de sélection. Fin 2017 le nouveau ou la nouvelle titulaire n'était pas encore connu/e.
- La nouvelle offre de formation en Suisse romande, le MAS en urbanisme de l'EPFL, de l'Université de Genève et de la HES-SO Genève, a débuté en automne 2017. Le comité de la FSU est représenté au sein du Conseil consultatif scientifique par Anita Grams (de l'EPFZ) et Francesca Pedrina, notre vice-présidente, ainsi que Julie Imholz de la section romande de la FSU. Le MAS en urbanisme est constitué de 4 cours CAS. Ces modules sont échangeables et les étudiant-e-s peuvent aussi suivre un CAS à l'EPF Zurich.

Frank Argast, président de la FSU

3.4 Représentations de la FSU auprès d'autres organismes

Assemblée des délégué·e·s de la SIA

Lors de l'Assemblée des délégué·e·s (AD) de la SIA le 29 avril 2017 à Winterthour des sujets d'importance pour la FSU ont été discutés et les décisions suivantes ont été prises :

- Adoption du budget 2017 : La cotisation par membre que les sociétés spécialisées doivent verser à la SIA pour chaque non-membre de la SIA reste inchangée à CHF 10.-.
- Adoption de la prise de position sur le paysage.
- Adoption des priorités stratégiques pour 2017-2018 : processus de planification et de construction, culture de la planification et du bâti, énergie.
- Adoption du rapport sur le projet « La Suisse en 2050. Espace de vie et bâti ».

Frank Argast, président de la FSU

■ Groupe professionnel Architecture de la SIA (BGA)

La FSU a participé en 2017 aux séances du Conseil du BGA et à la Conférence des groupes professionnels et des sections ainsi qu'aux séances du secteur de l'aménagement du territoire. L'Accord de prestations entre la FSU et la SIA a été prolongé d'une année, sans y apporter de modification.

Le secteur de l'aménagement du territoire, dans lequel la FSU est représentée par son président Frank Argast, a consacré ses séances aux sujets suivants :

- Avenir Suisse European : Les avis divergent. Les architectes estiment qu'European est porteur d'avenir et qu'il faudrait se concentrer sur le concours d'idées, Frank Argast est beaucoup plus sceptique quant à l'avenir du concept. Aujourd'hui les procédures participatives et coopératives gagnent en importance et une démarche, telle qu'un concours, qui ne s'attache pas au dialogue et à un développement en commun, n'est que peu efficace. La direction d'European a invité la FSU durant l'été 2017 à une discussion et demandée si la FSU ne voulait pas adhérer en tant que membre, ce que le comité de la FSU a refusé pour les raisons précitées.
- « Construire hors de la zone à bâtir »: En relation avec la prise de position sur le paysage de la SIA et les propositions de révision de la LAT2 la discussion a porté sur la qualité déficiente des constructions et installations hors de la zone à bâtir. Les procédures de planification et d'autorisation ainsi que les responsabilités et exigences de qualité se différencient probablement de celles utilisées dans les zones à bâtir. Ce sujet devrait être discuté de manière plus large en 2018 lors de la prochaine conférence des groupes professionnels et des sections en y intégrant un volet « paysage ».
- Le thème central a été la „Culture de la planification et du bâti“. Les attitudes et exigences de qualité des divers acteurs dans le domaine de la planification et de la construction, tels qu'aménagistes, architectes, protecteurs du patrimoine, développeurs/investisseurs ou branche du bâtiment diffèrent parfois fortement. Des discussions devraient promouvoir le dialogue et une compréhension commune. Les attentes face au processus, les partenaires potentiels et la manière de procéder font l'objet d'une discussion en ce moment.

Lors de la séance du Conseil du 26 octobre 2017 à Bâle l'échange entre les différents secteurs du BGA s'est trouvé au centre. La conférence des groupes professionnels et des sections le 27 octobre 2017 à Bâle était consacrée au sujet : « Urbanisation vers l'intérieur : défis spatiaux et stratégies. » Joris Van Wezemaal a exposé ses réflexions sur le développement vers l'intérieur en tant que tâche holistique. L'ingénieur cantonal et l'architecte cantonal de Bâle ont présenté des défis en matière de trafic, de planification et d'urbanisme ainsi que les approches possibles en ville de Bâle pour y apporter une solution. L'après-midi le projet « La Suisse en 2050. Espace vital et bâti », et les raisons qui ont poussé la SIA à le suspendre, ont été soumis à la discussion.

Frank Argast, président FSU

■ Groupe professionnel Environnement de la SIA (BGU)

L'Assemblée des délégué-e-s de la SIA a adopté à l'unanimité la prise de position sur le paysage qui avait été élaboré sous l'égide du BGU en plusieurs étapes. Grâce à cette prise de position la SIA dispose désormais d'une position fondamentale face au sujet du paysage. Il s'agit maintenant de concrétiser et de mettre en œuvre les exigences formulées dans la prise de position.

Le BGU accorde une attention toute particulière aux dangers naturels. Une pression immobilière accrue, des événements extrêmes plus fréquents et les nouvelles méthodes de construction pour prévenir les inondations s'avèrent un défi essentiel du secteur du bâtiment. En prenant en compte à temps cette thématique lors du processus de planification, des mesures de protections de qualité et esthétiques deviennent possibles. Les cours conçus l'année dernière pour les architectes et ingénieurs n'ont malheureusement pas encore rencontré le succès escompté. Le BGU est cependant convaincu que ces offres revêtent une grande importance et gagneront encore en actualité.

La SIA a en outre chargé le BGU du sujet de l'aménagement du sous-sol. Après avoir élaboré une vue d'ensemble de cette problématique, le BGU est en train de développer une position de base interne qui devrait être commune à toute la SIA. Des premiers contacts ont été noués avec le cercle d'experts sur l'aménagement en sous-sol. Les représentant-e-s du BGU ont milité avec succès dans divers organes pour une prise en compte des géodonnées dans les discussions sur le BIM.

Evelyne Coleman Brantschen, présidente du BGU

■ Groupe de base Planification de constructionsuisse

constructionsuisse est l'organisation faitière de l'industrie du bâtiment. Elle rassemble environ 70 associations professionnelles et corps de métier, regroupés en quatre groupes de base, constitués en associations indépendantes. La FSU est membre du groupe de base Planification.

La FSU a participé en 2017 aux assemblées plénières du printemps et de l'automne ainsi qu'aux séances du groupe de base Planification. Ces réunions servent surtout à un échange d'informations entre les sociétés membres et à la formation des opinions face à des propositions émanant du monde politique ou des associations membres. En 2017 les débats ont surtout porté sur les honoraires, les tarifs de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrages publics (KBOB).

Honoraires – Intervention de la COMCO (charte, programmes de concours, RPH) : La SIA a reçu en date du 5 mai 2017 une lettre de la COMCO lui intimant l'ordre de mettre en œuvre diverses mesures jusqu'à fin octobre. L'intervention de la COMCO fait suite à des mesures similaires dans d'autres pays. Ainsi en Autriche un modèle d'honoraires des coûts de construction semblable à celui du RPH de la SIA a dû être abandonné et en Allemagne la Commission européenne critique la HOAI. La COMCO a exigé de la SIA les points suivants :

- Retrait immédiat de la charte « Honoraires équitables pour des prestations compétentes »
- L'autorisation de programmes de concours doit être indépendante de l'aspect de la rémunération.
- Deux directives contenant des composantes sur la rémunération liées aux normes SIA 142/143 doivent être invalidées.
- Certains éléments des formules de calcul dans les RPH ainsi que toutes les valeurs prescrites pour des paramètres individuels doivent être invalidés.

- La SIA doit informer tous ses membres qu'ils sont libres dans le calcul de leurs honoraires et qu'ils se comportent de manière problématique par rapport au droit des cartels en appliquant les RPH.

La SIA a examiné en détail la thématique en recourant à des soutiens externes. Elle estime que les risques encourus suite à l'intervention de la COMCO sont très élevés. Au vu de ce contexte, le comité de la SIA a décidé :

- De retirer de suite /immédiatement la charte sur les honoraires équitables ;
- De ne plus donner d'indications sur les facteurs dans la formule de calcul des honoraires et de renoncer à l'indication d'une majoration GP ;
- D'instaurer un groupe d'experts pour développer un modèle de rémunération alternatif ;
- De retirer les directives incriminées.
- La FSU en tant qu'association professionnelle de la SIA et tous les membres recourant à des services de la SIA ou utilisant les RPH sont touchés par cette décision.

KBOB: suite à l'intervention de la COMCO, la Coordination des services fédéraux de la construction et de l'immobilier KBOB a renoncé fin juin 2017 à publier les taux horaires maximaux portés en compte dans ses recommandations pour rémunérer les architectes et ingénieurs (kbob.admin.ch > Publications / Recommandations / Modèles de contrats > Prestations de mandataire > Recommandations relatives aux honoraires d'architectes et d'ingénieurs).

Les parties suivantes sont concernées :

- Les taux horaires maximaux selon les diverses catégories (chiffre 3.2.1),
- Le taux horaire moyen maximal pour les groupes de planification (chiffre 3.2.3),
- Les taux maximaux pour les membres de jurys de concours de planification (chiffre 3.2.5),
- Les valeurs pour le facteur d'exigence (chiffre 3.2.4) ainsi que
- Les deux illustrations « Indications recommandées » et « à indiquer dans des cas particuliers » pour les bases sur la rémunération de concours et de mandats d'étude (chiffre 5).
- Les mandants (cantons, villes, communes) sont toujours libres de donner des recommandations d'honoraires.

Révision LMP/AIMP : La commission CER-N en charge du dossier de la révision du droit des marchés publics et donc aussi des propositions de l'Alliance pour des marchés publics progressistes AMPP (à laquelle la FSU appartient depuis 2016) n'a pas pu achever sa délibération avant la fin de 2017.

Frank Argast, président de la FSU, représentant de la FSU dans le groupe de base Planification

Table ronde «culture du bâti»

Un groupe de travail de membres de la table ronde culture du bâti Suisse a élaboré une prise de position, publiée en avril 2017 sous le titre suivant :

« La culture du bâti en tant que discipline culturelle – attentes face à la stratégie fédérale sur la culture du bâti ». La stratégie fédérale « La culture du bâti, une discipline culturelle » peut être téléchargée ci-dessous : www.sia.ch > thèmes > culture du bâti > La culture du bâti, une discipline culturelle

La table ronde culture du bâti Suisse avait déjà publié en juin 2011 un manifeste sur la culture du bâti. Le parlement a repris ce manifeste dans son message sur la culture 2016-2020 et reconnu la construction en tant que prestation culturelle. Le message souligne en outre que le développement d'une stratégie pour promouvoir la culture du bâti contemporaine afin de créer un espace vital de qualité fondateur d'identité. Pour que la culture du bâti puisse fournir cette contribution à la qualité de vie et comme fondement d'identité, la prise de position de la table ronde culture du bâti Suisse estime que des efforts sont à fournir dans les domaines de la recherche et de la médiation culturelle, mais aussi dans les tâches transversales. Les exigences concrètes sont résumées comme suit : renforcement de la recherche, promotion de la médiation pour la culture du bâti, promotion nationale de la culture du bâti par l'attribution de prix, améliorer la qualité des produits et des processus. Une orientation aussi exhaustive aura un impact positif sur la compréhension de ce qu'est la culture du bâti.

En tant que représentante de la FSU, j'ai participé en 2017 aux séances du groupe de travail « Culture du bâti », au « Dîner Culture du bâti de Swiss Re Next » à Zurich ainsi qu'à la manifestation d'inauguration de l'Année du patrimoine 2018 à Berne.

Pour souligner l'importance de la culture du bâti dans le travail quotidien des aménagistes durant l'Année du patrimoine, je voudrais citer la prise de position de la FSU remontant à l'année 2016 : « Le fondement pour la culture du bâti contemporaine est posé à tous les échelons du développement territorial, donc déjà lors de l'élaboration de conceptions et de planifications (plans directeurs et d'affectation etc.). »

Katharina Ramseier, représentante de la FSU dans la table ronde culture du bâti Suisse

REG A et B des aménagistes – Commission d'admission de la SIA

Commission du registre suisse des aménagistes (REG) et commission d'admission de la SIA

Dans la plupart des pays, il existe des prescriptions légales rigoureuses concernant la possibilité d'utiliser un titre professionnel, et accéder au marché (licence d'exercice). L'autorisation d'exercer ces professions est subordonnée à l'obtention de diplômes d'études et/ou à l'admission à des institutions officielles (par ex. les Ordres, les Chambres, etc.). Dans les pays de l'Union européenne UE, des directives règlent la reconnaissance réciproque des diplômes à l'intérieur de l'espace UE. Dans les accords bilatéraux entre l'UE et la Suisse, il est par exemple précisé, que les diplômes Master pour les architectes, autorisent ceux-ci à exercer leur profession dans l'UE. Il en va de même pour l'inscription au REG A des architectes. Un travail comparable est fait pour faire reconnaître la profession d'aménagiste-urbaniste à l'étranger et vérifier que ceux qui se présentent avec ce titre disposent d'une formation équivalente et une pratique professionnelle suffisante. A l'intérieur de la Suisse, chaque canton établit les règles qui lui semblent nécessaires, mais ces dernières années plusieurs cantons romands ont renforcé leurs attentes concernant la formation et les expériences professionnelles.

La FSU porte le souci d'un minimum de cohérence entre les critères de reconnaissances professionnelles du REG et les statuts de la FSU (descriptif professionnel, exigences de formation et pratique), sans reprendre toutefois toutes les conditions du registre, les objectifs de la FSU étant différents. (cf. AG 2018).

Au sein de la commission d'examen du REG des aménagistes, l'année courante a été marquée par la poursuite des discussions avec les Hautes Ecoles pour évaluer les cursus de formation permettant une admission automatique, selon les critères du profil et les prescriptions spécifiques de la profession. La multiplicité et la relative volatilité des contenus de formation proposés par les HE et les Universités, associés à la diversité des parcours personnels des étudiants exigent d'actualiser régulièrement cette liste pour faciliter le travail du secrétariat, et celui des candidats.

Tous les cas ne pouvant être admis automatiquement et administrativement par le secrétariat, la Commission d'examen s'est réunie une fois, en août. Lors de cette séance, 2 candidats ont été admis au registre REG A, à l'appui d'un dossier et pour l'un d'entre eux d'une présentation/discussion avec la commission. La qualité des dossiers reçus s'est nettement améliorée, et facilite grandement le travail des experts. La collaboration est bonne au sein de cette commission, et les discussions toujours intéressantes. En tant qu'association spécialisée de la SIA dans ce domaine, la FSU a encore renforcée sa présence dans le staff d'experts en mettant à disposition des compétences de haute valeur. Citons la participation d'Anita Grams (comité), Giancarla Papi (COSAC) et Nicolas Mettan (VS), lesquels complètent celles de Fabio Pedrina (bureau privé), D. Robyr Soguel (comité), ou encore Andreas Schneider et Jérôme Chenal (hautes écoles).

La commission d'admission de la SIA (aménagiste SIA – niveau REG A) n'a pas été réunie au cours de la période, tout comme c'était déjà le cas en 2016.

Dominique Robyr Soguel, comité de la FSU, représentante de la FSU au sein du Conseil de fondation du REG; membre de la Commission d'examen et du bureau du registre des aménagistes – Membre de la commission d'admission de la SIA

■ Conseil de l'organisation du territoire (COTER)

Comme rapporté l'an dernier, le COTER a reçu le mandat de soumettre au Conseil fédéral en 2019 un rapport sur les grandes tendances dans l'aménagement du territoire. Il s'agit d'évaluer les tendances économiques et sociétales déterminantes sur l'espace Suisse et le rôle que devrait jouer la Confédération. L'élaboration de ce rapport constituera l'essentiel du travail du Conseil jusqu'à la fin de la législature et ne laissera que peu de temps pour d'autres sujets.

Le Conseil a analysé en 2016 les grandes tendances actuelles et sélectionné celles qu'il entend traiter au vu de leur impact territorial dans le rapport. En 2017 il s'agissait d'examiner la pertinence de ces tendances sur l'espace. Comme les divers espaces peuvent être différemment affectés par ces grandes tendances, les types d'espace les plus importants ont été définis dans une première étape. Lors d'une seconde étape, le Conseil a traité des défis actuels et futurs pour chaque type de territoire. Maintenant il faudra analyser les influences des mégatendances sur la manière de relever les défis. Où pouvons-nous saisir de nouvelles opportunités, où se situent les nouveaux risques ? Suite aux conclusions que nous en aurons tirées, le COTER formulera en 2019 dans une dernière étape des recommandations pour l'action à l'adresse du Conseil fédéral et de l'administration.

Il ne s'agit pas d'un rapport scientifique, mais d'une contribution au débat public et politique sur le développement territorial en Suisse.

Outre le président du Conseil Lukas Bühlmann trois autres membres de la FSU siègent au Conseil de l'organisation du territoire constitué de 15 personnes, à savoir Hans-Georg Bächtold, Pierre Feddersen et Damian Jerjen.

Dr. h.c. Lukas Bühlmann, président COTER

Organisations internationales d'aménagement du territoire et d'urbanisme

ISOCARP, dont la FSU est membre, est une association mondiale des planificateurs/trices professionnel-le-s. Le réseau ISOCARP réunit des membres et institutions de plus de 80 pays. L'association n'organise pas seulement tous les ans un congrès, mais offre aussi d'autres formats tels l'UPAT (Urban Planning Advisory Team) ou YPP (Young Planning Professional Workshop) ainsi qu'un comité scientifique SC (Scientific Committee). L'organisation est reconnue officiellement auprès des Nations-Unies, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe.

Le 53ème Congrès annuel d'ISOCARP s'est déroulé du 24 au 27 octobre 2017 à Portland, Oregon/USA. L'OAPA (Oregon Chapter of the American Planning Association) a soutenu le congrès. Le congrès était placé sous la devise des communautés intelligentes. Le professeur Dirk Engelke de la HES pour les sciences techniques de Rapperswil, Suisse, a tenu un exposé portant le titre : „Does technology or the people rule smart communities? – governance and participation in the age of digitization“ pour expliquer les défis actuels de la numérisation dans la pratique de la planification.

La réunion traditionnelle des membres suisses d'ISOCARP avec la délégation nationale d'un pays limitrophe s'est déroulée en octobre 2017 dans la capitale française Paris. Lors de la visite du bureau Dominique Perrault Architecture, D. Perrault a présenté des projets d'actualité, dont celui de l'Île de la Cité. En outre la délégation a visité avec des guides avisés plusieurs grandes zones de développement dans le Grand Paris, appelées ZACs (zones d'aménagement concertées) et discuté des immenses défis à venir dans des cercles d'experts. La délégation suisse s'est réjouie de rencontrer la délégation française ainsi que les membres d'ISOCARP France. Elle remercie les collègues français pour leur aimable accueil et l'organisation d'un programme extrêmement passionnant.

ISOCARP Suisse a pour objectif de promouvoir l'échange de savoir-faire et de connaissances entre professionnels et d'offrir un cadre pour l'échange de nouvelles impulsions sur des questions ayant un impact sur le territoire et l'avenir à l'échelon régional et international. La priorité est accordée à l'Europe et à l'intégration de l'aménagement territorial national dans le contexte européen.

Nicole Wirz Schneider, présidente d'ISOCARP Suisse

■ Réseau aménagement du territoire

Les discussions du réseau Netzwerk Raumplanung créé en 2015 ont porté en 2017 pour l'essentiel sur la formation des professionnels-le-s en aménagement du territoire. Nous avons pu constater avec plaisir que les activités menées en 2016 sur la charte concernant la promotion de la relève dans l'aménagement du territoire a éveillé l'intérêt des centres de formation à se mettre en réseau et à nourri l'échange entre la théorie et la pratique. Nous avons ainsi pu accueillir en 2017 d'autres institutions et instances de formation suisses alémaniques et romands en tant que nouveaux membres du Réseau aménagement du territoire.

Sous l'égide de la FSU le réseau a organisé deux rencontres à Berne, l'une le 7 avril et l'autre le 15 décembre 2017. La FSU a mis en ligne le site révisé www.metiers-amenagement.ch. Il appartient désormais à tous les instances de formation de garder à jour leurs liens respectifs. Outre la concrétisation des mesures pour mettre la charte en œuvre de nouvelles idées ont surgi, par ex. la tenue d'une journée annuelle de l'aménagement du territoire suisse ou une meilleure intégration du développement territorial dans les plans d'étude et le matériel d'information des offices d'orientation à l'emploi et à la formation professionnelle. Au vu de la situation actuelle le réseau continuera à se concentrer également à l'avenir sur la formation. Lors de chaque séance, une institution ou un centre de formation se présentera avec plus de détails, afin de mieux apprendre à se connaître mutuellement.

Frank Argast, président de la FSU, président du Réseau développement territorial

■ Chance Raumplanung (aménagement du territoire : une opportunité)

Chance Raumplanung (aménagement du territoire : une opportunité) est une plateforme d'échange pour coordonner la formation continue en collaboration avec les EPF, la Haute Ecole de Rapperswil, la FSU, l'ASPAN, la SIA, la COSAC et l'association régionale Zurich et environs.

Le 19 mai 2017 s'est déroulé à Bern-Brünnen dans l'espace commun de Brünnen un atelier de discussion sur « Le mode de vie multilocal – chance ou risque pour l'aménagement du territoire ? », à laquelle 28 personnes et 5 intervenant-e-s ont participé. Heidi Haag de l'ASPAN et Peter Keller de la FSU en étaient les coanimateurs.

En préambule, la sociologue Nicola Hilti du Centre de compétences Espaces sociaux de la HES St-Gall nous a donné un aperçu sur le phénomène du mode de vie multilocal et de sa manifestation en Suisse. Suite à cette introduction scientifique deux autres personnes, qui offrent des facilités pour un mode de vie multilocal, ont présenté un exposé :

Mathis Hasler, PDG, co-fondateur de PopupOffice SA, a expliqué l'évolution et les conceptions du travail multilocal.

Gerda Rufin, cheffe de projet du Boardinghouse Berne, et Samuel Gaschen, directeur de la coopérative immobilière Aare ont présenté des développements et conceptions prévus pour le logement multilocal. Une visite guidée du Boardinghouse Berne de la coopérative immobilière Aare nous a permis de voir un ameublement conçu pour des « nomades de l'habitat ».

Frank Argast, chef de la section planification de l'Office d'urbanisme de la ville de Zurich, a insisté sur l'importance du mode de vie multilocal pour l'aménagement du territoire.

Bilan :

Le mode de vie multilocal, soit habiter et travailler dans divers lieux, semble être devenu un style caractéristique de l'époque postmoderne. 28% de la population suisse a au moins une seconde résidence et nombreux/ses sont ceux et celles qui travaillent dans divers endroits, également lorsqu'ils/elles sont en déplacement. Pour l'évolution territoriale souhaitée, cela présente des opportunités, mais aussi des risques. Il appartient aux urbanistes et aménagistes d'identifier à temps cette évolution et de la gérer de manière adéquate.

Le voyage d'étude de deux jours a conduit les 24 et 25 août dans les vallées de la Reuss et de la Léventine sous le titre de « Vallées de la Reuss et de la Léventine après l'ouverture du tunnel de base du Gothard – quelle suite pour l'aménagement du territoire ? ». Francesca Pedrina et Peter Keller (tous deux de la FSU) ont préparé et réalisé cette excursion, à laquelle se sont joints 18 intervenant-e-s et 18 participant-e-s.

La première journée était consacrée à trois visites dans la vallée de la Reuss.

L'aménagiste cantonal Marco Achermann, l'ingénieur cantonal Stefan Flury ainsi que le chef de service des plans d'affectation communaux Christoph Muheim ont expliqué les conceptions prévues en matière de lotissements et de transports dans le périmètre de la gare cantonale à venir.

A Erstfeld la présidente de la commune Pia Tresch et le chef de l'Office des constructions Pietro Caviglia ont expliqué les multiples initiatives communales en vue d'accroître l'attractivité d'Erstfeld comme lieu d'habitat ainsi que les négociations ardues avec les CFF sur l'affectation future des grandes installations ferroviaires.

À Meien la présidente de la commune Kristin T. Schnider a donné un aperçu des défis à peine maitrisables pour une petite commune disposant de faibles ressources personnelles dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Une „rencontre au sommet“ sur le col du Gothard avec les Conseillers d'Etat Urban Camenzind (UR) et Claudio Zali (TI) a conclu la première journée.

La deuxième journée du voyage dans la Léventine a débuté à Airolo. Franco Pedrini, le syndic d'Airolo, Valentina Kumpusch, cheffe de projet du deuxième tube du tunnel routier du Gothard de l'OFROU, Giovanni Pettinari, directeur de la division des constructions TI et Federico Scopinich, architecte paysagiste, ont explicité le « miracle d'Airolo ». Au lieu de déposer dans une décharge à Biasca près de la moitié des déblais dudit second tube, comme l'avait prévu l'OFROU, ce matériel servira à réaménager le paysage défiguré près d'Airolo suite à la construction de l'autoroute dans les années 1970. Les installations de raccordement surdimensionnées ont été démantelées et l'autoroute recouverte sur une longueur d'un kilomètre avec les déblais, ce qui a permis d'aménager un espace vert attrayant entre le village et la rivière Ticino.

A Rodi les exposés ont porté sur les activités fédérales, de la région Léventine et de la commune de Faido. Aurelio Vigani, section transports de l'ARE CH, a expliqué le projet "Monitoring de l'axe du Gothard" de la Confédération. Raffaele de Rosa, chef de l'Union pour le développement de la région de Bellinzone et des vallées, et Daniele Zanzi, animateur, Faido, ont présenté divers projets pour mieux faire connaître les beautés naturelles et paysagères, entretenir les chemins de randonnée et le patrimoine historique et même l'idée d'installer le nouveau musée d'histoire naturelle du canton dans un ancien Grand hôtel dans la Léventine au lieu de Lugano.

À Bodio et Giornico un problème datant d'il y a deux décennies devrait bientôt trouver une solution : deux tiers de bâtiments situés sur le site de l'aciérie de Monteforno fermé en 1995 ont retrouvé une autre affectation, et d'ici 2022/23 on prévoit l'installation d'un centre de contrôle des poids-lourds le long de l'A2 (300 places de stationnement pour camions, 40 emplois).

À Pollegio nous avons d'abord visité le poste de commande sud des CFF. La centrale de Pollegio contrôle et pilote tous les flux ferroviaires entre Chiasso et Arth-Goldau. Relevons que dans le cadre du projet de la NLFA un des quatre postes de commande nationaux a été implanté dans cette région structurellement faible, assurant ainsi 150 emplois qualifiés et durables, ce qui revêt une grande importance pour le développement territorial de la Léventine.

Renato Svaluto, l'ingénieur chef du projet AlpTransit à ciel ouvert, Pollegio, Romano Rossi, ancien syndic de Pollegio, et Igor Righini, architecte, Pollegio, ont montré sur place comment la commune a pu profiter du déplacement du tracé du train au sud du portail sud du tunnel et ainsi regagné des terres agricoles et créé une grande zone de loisirs à proximité immédiate de la zone résidentielle. Grâce à un aménagement adéquat la prévention des inondations a pu être améliorée notablement. La plantation de 60 pommiers de variétés différentes a permis de créer une archive de variétés.

Bilan:

Les vallées de la Reuss et de la Léventine sont confrontées à deux grands projets d'infrastructure en ce moment : le tunnel de base du Gothard déjà achevé et la construction à venir du deuxième tube routier du Gothard suivie de l'assainissement du tube existant.

La construction et l'exploitation de la NLFA et du deuxième tube routier du Gothard ont eu des impacts négatifs et positifs dans les communes concernées, tant pour l'aménagement et l'utilisation des espaces vitaux que sur l'accessibilité régionale et suprarégionale. Les problèmes y relatifs ne sont cependant pas – et de loin – les seuls défis et les plus difficiles à résoudre qui se posent en termes d'aménagement du territoire. Mais les nouvelles problématiques déclenchées par ces très grands projets peuvent ouvrir de nouvelles marges de manœuvre et de nouvelles possibilités de coopération. Il devrait ainsi être possible de développer et de réaliser en commun des solutions opérationnelles et innovantes en termes de territoire et d'organisation. Grâce à la collaboration entre communes, cantons, Confédération et acteurs privés ainsi que de l'exploitation des ressources personnelles au plan local et leur mise en réseau judicieuse, de nouvelles solutions créatives ont été trouvées pour résoudre des problèmes anciens et nouveaux. Ce sont souvent les communes qui ont pris l'initiative, en reconnaissant et en saisissant le bon moment (en grec : Kairos).

Le traitement professionnel et politico-administratif de tâches d'aménagement du territoire est difficile à gérer pour les petites communes avec leur administration qui travaille souvent en système de milice. De même la collaboration entre ces petites communes et les partenaires bien plus grands au niveau cantonal et fédéral et disposant de ressources personnelles plus importantes n'est pas toujours aisée, malgré la bonne volonté de part et d'autre. Pour être couronné de succès dans un Etat organisé sur un modèle fédératif et de démocratie semi-directe, un aménagement du territoire exige impérativement que tous les partenaires recherchent de manière consciente à comprendre et à faire confiance à l'autre et à cultiver les compétences professionnelles locales.

Francesca Pedrina, vice-présidente de la FSU, Peter Keller

██████ Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et de l'ASPAN

La réunion annuelle entre COSAC-FSU-SIA-ARE-ASPAN a eu lieu le 16 juin 2017 à la Maison des cantons à Berne. La FSU accorde beaucoup d'importance à cette réunion, car elle permet de discuter et se consulter entre grandes organisations sur les sujets importants de l'aménagement du territoire en Suisse. Citons parmi les sujets abordés :

1. Mise en œuvre de la LAT1 : Maria Lezzi, ARE, a informé que la mise en œuvre de la LAT1 se déroule bien, que les cantons prennent leur tâche à cœur. L'ARE a publié une nouvelle carte sur l'état de la mise en œuvre de la révision des plans directeurs cantonaux (<https://www.are.admin.ch> - Développement et aménagement du territoire - Stratégie et planification - Plans directeurs cantonaux). Cette carte mesure seulement les prestations, et non leur impact. L'effet escompté ne sera visible qu'après l'adaptation des plans d'affectation.
2. Contenu et procédure législative de la deuxième étape de la révision de la LAT: la discussion a porté sur la deuxième consultation complémentaire prévue sur la LAT2 et le positionnement possible face aux propositions de la Confédération.
3. Initiative contre le mitage des Jeunes Verts (<https://stop-mitage.ch>) : Les associations présentes s'accordent sur le fait que les préoccupations soulevées sont compréhensibles, mais que l'initiative n'est pas le bon moyen. L'initiative n'est pas bien conçue et il est impossible d'en mesurer les conséquences. Le moratoire pour les zones à bâtir brusquerait tous les cantons qui ont déjà accompli leur travail ainsi que les communes qui ont commencé avec la mise en œuvre, tout en donnant plus de marge de manœuvre à ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait. Les associations proposent au Conseil fédéral de ne pas soumettre de contre-projet indirect ou direct.
4. Année du patrimoine culturel 2018 : Patrick Schoeck, le président de l'association en charge (<https://www.kulturerbe2018.ch>), informe sur les activités prévues et les possibilités d'y participer. Soulignons que la culture du bâti débute avec la culture de la planification. L'année du patrimoine culturel ne devrait pas être « uniquement » l'apanage de la conservation des monuments historiques, mais aussi de l'aménagement du territoire dans les cantons et communes.

Frank Argast, président de la FSU

4 Prises de position

La FUS a pris position en 2017 sur les objets suivants :

- Modification de la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, le 30 juin.2017
- Procédure de consultation complémentaire sur la deuxième étape de la LAT, le 31 août 2017

Les prises de position complètes se trouvent sur le site web www.f-s-u.ch.

Secrétariat de la FSU

5 Comptes de pertes et profits

Les comptes annuels sont annexés à l'invitation à l'Assemblée générale du 4 mai 2018 et se trouvent aussi sur le site web www.f-s-u.ch.

Secrétariat de la FSU

6 Effectifs

L'augmentation de 66 membres au cours de la période est très réjouissante. Elle est due à l'affiliation de 99 nouveaux et au retrait de 33 anciens membres. Les démissions sont liées dans 12 cas à la fin des études et dans 10 cas à la retraite, pour citer les deux raisons les plus fréquemment invoquées. Parmi les nouveaux membres se trouvent 40 membres ordinaires, 35 membres étudiants et 9 membres associés.

<i>Effectifs au 31.12.</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Membres ordinaires (MO)	752	728	697	696	680
Membres d'honneur OM	3	4	4	4	5
Membres associés (MA)	60	55	44	42	44
Membres étudiants (ME)	93	55	64	42	34
Total membres individuels	908	842	809	784	763
Membres bureaux	134	135	126	122	121
Filiales de bureaux (exemptes de cotisations)	21	21	19	19	20
Total membres bureaux	155	156	145	141	141
Offices cantonaux de planification, FL et Confédération	26	26	26	26	27

Secrétariat de la FSU

7 Rapports des sections

7.1 FSU Mittelland (Plateau)

La FSU Mittelland a organisé quatre manifestations durant l'exercice 2017 pour ses membres. Les sujets traités ont été les suivants :

- « Maison de la couleur à Zurich : centre de compétences interdisciplinaire pour les couleurs, la culture du bâti et artisanale »
- « Planification d'installations sportives – demandes d'une société individualisée et atomisée »
- Tour guidé du lotissement Oberfeld dans la commune d'Ostermundigen
- « Terres arables, prélèvement de la plus-value, planification des affectations par voie numérique : expériences et nouveautés dans le canton de Berne »

La FSU Mittelland a organisé l'Assemblée générale de la FSU Suisse le 5 mai 2017 à Bienne (lieu, programme-cadre et apéritif).

La FSU Mittelland s'efforce de trouver un équilibre dans ses manifestations en organisant d'une part des manifestations d'intérêt général pour ses membres et en offrant d'autre part des formations de perfectionnement avec des contenus utiles. Ces manifestations ont à chaque fois réuni entre 25 et 40 membres. Elles servent également à nouer des contacts et à favoriser les échanges.

En outre, la section a élaboré diverses prises de position portant sur des modifications de lois dans le canton de Fribourg et sur le plan directeur cantonal.

Durant l'année 2017 nous avons été nettement plus sollicités par la collaboration à divers projets et la participation dans divers organes. La majorité de ces tâches ont pu être confiées à des membres du comité.

Le nombre de membres a légèrement augmenté pour atteindre 154 personnes en date du 31.12.2017.

Kaja Keller, co-présidente de la section Mittelland /plateau de la FSU

7.2 FSU Section romande

Le comité s'est réuni à 8 reprises en 2017.

La section compte aujourd'hui 240 membres, soit 40 de plus que l'an passé. Les activités des groupes locaux se poursuivent : les membres genevois se réunissent régulièrement, le groupe vaudois a été réactivé et des efforts réguliers sont faits en direction du Valais et de Fribourg/Neuchâtel/Jura pour constituer d'éventuels nouveaux groupes.

Le groupe des jeunes urbanistes a été formellement inauguré le 4 octobre 2017, lors d'une manifestation organisée par les jeunes urbanistes sur le thème de la concertation. Cette manifestation, organisée autour des présentations dynamiques de trois expériences participatives romandes, a remporté un grand succès et réuni environ 70 personnes dont plusieurs ont rejoint (ou manifesté l'intention de rejoindre) l'association et en particulier le groupe FSU-jeunes urbanistes.

Manifestations

La FSU-r a participé et organisé les manifestations suivantes en 2017:

- La dernière assemblée générale de la section FSU romande a eu lieu le 28 avril 2017 à Neuchâtel sur le site Microcity-EPFL. Plusieurs intervenants se sont alors exprimés sur le thème « Les rives du lac : nature, densité et société », sur la base de concours, études en cours ou projets réalisés. L'AG a été intégrée à la manifestation « Journée de l'architecture et de l'urbanisme (JAU-NE) » essentiellement consacrée à la thématique de la densité.
- Le Voyage annuel organisé par la FSU-r a eu lieu cette année du 3 au 7 mai 2017 à Athènes, dans le cadre de la manifestation Dokumenta. Comme d'habitude, il a permis aux participants de rencontrer des élus et des professionnels locaux, en parallèle et dans le cadre d'un programme de visites riche et varié.
- La 14ème rencontre franco-suisse des urbanistes, organisée conjointement par la FSU-r, Urbanistes des Territoires et l'Université de Lausanne, a eu lieu le 6 juillet 2017 à Lausanne, sur le thème de « L'art et la ville ».
- La 3ème édition de la Quinzaine de l'urbanisme a eu lieu à Genève du 16 au 22 septembre 2017. Dans ce cadre, les membres genevois ont organisé et mené un débat autour des expériences et des manières de faire l'espace public qui intègrent la participation citoyenne sous différentes formes. La table ronde « Expérimenter l'espace public » réunissait six intervenants impliqués à titres divers. Dans le même cadre, les membres genevois ont en outre organisé et conduit un safari à vélo à travers plusieurs exemples genevois d'aménagements intégrant la concertation avec les usagers.
- Le forum Bâtir et Planifier, organisé annuellement par la SIA, la FSU-r et la FSAP, a eu lieu le 20 novembre 2017 à Lausanne sur le thème « Ville en pleine santé », réunissant sept conférenciers qui ont permis de croiser les regards de nos différents métiers, abordant la problématique sous l'angle de la qualité environnementale, du cadre de vie et des modes de vie.

Prises de position

La FSU section romande a élaboré en 2017 les prises de position suivantes :

- La FSU-r a rédigé, avec l'appui des membres genevois et conjointement avec la FAI (Fédération des Architectes et Ingénieurs de Genève), des remarques sur la 1ère adaptation du Plan directeur cantonal « Genève 2030 » dans le cadre de la consultation publique. Elle a transmis ses remarques le 16.02.2017.
- La FSU-r a participé aux réflexions menées par le canton de Genève au sujet de la nouvelle méthode PLQ (plans localisés de quartier). Elle a transmis un avis dans le courant de l'été 2017 à l'Office de l'Urbanisme, destiné à accompagner le rapport d'évaluation intermédiaire. Les travaux se poursuivent durant 2018.
- La FSU-r a transmis le 8 septembre 2017 une prise de position sur le projet d'adaptation du Plan directeur cantonal neuchâtelois. Le comité s'est appuyé sur le groupe local neuchâtelois pour rédiger cet avis.

Engagement et représentations

La FSU-r est représentée au sein des organismes suivants :

- La Cub (Fondation Culture du Bâti), Vaud
- « Pool d'experts sur les tours » mis en place dans le cadre du PALM, sollicité pour émettre un avis sur des projets concrets qui lui sont soumis
- Rencontres « Partenariat OU - professionnels » pilotées par l'Office de l'Urbanisme à Genève
- Comité scientifique pour la formation des urbanistes UNIGE- EPFL

En 2017, la FSU-r a plus particulièrement été sollicitée pour participer aux travaux de :

- Conseil consultatif de la Traversée du lac (piloté par le canton de Genève)
- Forum d'agglomération du Grand Genève (renouvellement des membres pour la période 2017-2021)
- Commission domaine et bâtiments à Neuchâtel

Sandra Robyr-Ortis, présidente de la FSU section romande

7.3 Section de la Suisse du Nord-ouest de la FSU

Création de la section de la Suisse du Nord-ouest de la FSU

La section de la Suisse du Nord-ouest a été fondée le 30 mars 2017 par des aménagistes des cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et d'Argovie. Mme Nicole Wirz de Raumplan Wirz, Bâle et Ralph Christen de Stierli + Ruggli ingénieurs + aménagistes SA, Lausen en sont les co-présidents. Mme Esther Casanova, secrétaire générale de la FSU a assisté à l'assemblée constitutive. Au vu de la structure non encore définie de la nouvelle section, Mme Casanova a expliqué les formes d'organisation et les activités des sections déjà existantes de la FSU.

Discussions d'atelier de la section de la Suisse du Nord-ouest de la FSU

Le 22 août 2017 s'est déroulée la première discussion d'atelier de la nouvellement créée section de la Suisse du Nord-ouest de la FSU. La discussion sur la forme d'organisation de la section a montré que les personnes présentes ressentaient surtout le besoin d'un échange entre professionnels et de faire connaissance. Des ateliers-discussions spécifiques sur des sujets d'actualité de l'aménagement du territoire devaient permettre de collecter les premières expériences avec la nouvelle section, en les liant à l'objectif de clarifier et consolider les intérêts et la perception du groupe en tant que section de la Suisse du Nord-ouest de la FSU.

Discussion d'atelier sur le « Projet sur l'avenir des vallées de la Frenke »

La prochaine discussion d'atelier était consacrée au « Projet sur l'avenir des vallées de la Frenke » et a eu lieu le 6 novembre 2017. M. Thomas Noack en tant que Conseiller communal de Bubendorf a expliqué en détail ce projet de planification régionale. Il s'agissait moins de présenter les résultats que la procédure d'une planification test avec trois équipes de planificateurs/trices. Suite à l'exposé une table ronde avec modérateur a abordé diverses thématiques comme l'impact d'un tel type de planification et la vision que la région a d'elle-même ou encore des questions sur les mesures des plans d'affectation. Des représentant-e-s des communes de la région, des bureaux chargés des planifications tests, l'aménagiste cantonal et une aménagiste habitant dans la région ont participé à la table ronde.

Discussion d'atelier sur la « planification test klybeckplus »

La dernière discussion d'atelier du 5 décembre 2017 a traité des résultats de la planification test de développement du site klybeckplus à Bâle. La moitié sud de Klybeck devrait se transformer en un quartier vivant à l'affectation mixte. La BASF, Novartis et le canton de Bâle-Ville se sont regroupés pour faire progresser cette évolution. La cheffe responsable du projet auprès de l'Office de planification de la ville de Bâle a présenté aux participant-e-s de la discussion d'atelier les diverses contributions ainsi que la synthèse de la planification test en résultant.

Ralph Christen, co-président de section de la Suisse du Nord-ouest de la FSU

Coire, le 30 mars 2018

Pour le rapport annuel :

Frank Argast, président de la FSU